

Les votes des Européens viennent de donner une nouvelle orientation pour l'avenir de notre continent. Alors que les prises de position paraissent continuer à se répartir entre des réflexes nationaux vivaces (souverainistes) et une ouverture à une plus large mutualisation de certains domaines régaliens, le G2S vous propose de nous interroger sur ce que pourrait être une Europe de la défense. Il ne s'agit évidemment pas de se lancer dans une politique fiction, mais plutôt d'essayer d'éclairer les éventuelles conséquences des nombreuses initiatives ou prises de position, ayant trait à des sujets défense en Europe, récemment intervenues et dont il n'est pas toujours évident de comprendre les attendus ou les enjeux. Pour éclairer l'avenir, il nous a paru nécessaire de fixer les contours de ce nouveau paysage et de tirer les enseignements majeurs qu'il permet d'envisager.

En premier lieu, plusieurs **déclarations récentes de hautes autorités politiques** sont à mentionner car elles éclairent d'un jour nouveau le dossier « *Europe et Défense* ». Mises bout à bout, elles semblent indiquer que les lignes vont bouger et qu'un nouvel équilibre est en gestation...

Le président américain Donald TRUMP, qui souffle le chaud et le froid dans ce domaine comme dans tant d'autres, paraît prendre ses distances vis-à-vis de l'OTAN. Aujourd'hui, son discours, comme celui de son administration, est difficilement lisible ; il donne l'impression de ne plus considérer l'engagement des Américains au profit de leurs alliés européens comme relevant de l'automatisme prévue par les traités... Basculant ses priorités militaires sur l'Asie et le Pacifique, l'Amérique sera plus économe des moyens qu'elle acceptera de dédier à la sécurité de l'Europe : elle les consentira en proportion de ses seuls intérêts, créant l'inquiétude des ex-pays du bloc soviétique ayant rallié l'OTAN face aux déstabilisations expansionnistes de la Russie.

Pour leur part, certains partis allemands, approuvés par la Chancelière Angela MERKEL, évoquent le transfert à l'UE du siège français au conseil de sécurité de l'ONU. Bien qu'hypothétique, car nécessitant une politique étrangère et de sécurité véritablement commune et une réforme profonde de cette organisation, cela ne serait pas sans conséquence en termes de diplomatie et de défense sur l'Union.

De son côté, le Président français Emmanuel MACRON, en évoquant une « *armée européenne* » a surpris de nombreux experts et suscité divers commentaires... La formule utilisée relève sans doute davantage d'une vision à long terme que d'un projet immédiat, mais elle a le mérite de fixer un niveau d'ambition. Il a par ailleurs mandaté M. Louis GAUTIER, ancien secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, afin d'établir un rapport portant sur les enjeux de la défense de l'Europe. [Ce rapport](#), qui vient de lui être remis, devrait servir, en tout ou partie, de réservoir d'idées pour envisager la politique que proposera la France à ses partenaires.

Enfin le contexte du BREXIT, même si de part et d'autre de la Manche on affirme que rien ne va changer en matière de défense, génère une incertitude palpable : les partenariats mis en place (*Lancaster House* en particulier) résisteront-ils aux difficultés croissantes que la sortie du Royaume-Uni de l'Union va provoquer ? Il semble vital pour nos forces, mais également pour notre industrie, que les programmes déjà lancés puissent aller à leur terme, en particulier ceux concernant le domaine des missiles, ainsi que la guerre des mines.

Avec la sortie prochaine du Royaume-Uni de l'Union, la France restera le seul pays de l'UE doté d'une capacité de dissuasion nucléaire et membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU. Cette situation nouvelle est à mettre en perspective avec la décision récente des États-Unis puis de la Russie de suspendre leur participation au traité dit des FNI (forces nucléaires à portée intermédiaire).

Sur la base de ce double constat, plusieurs idées plus ou moins iconoclastes ont été mises sur la table. Elles visent peu ou prou à mutualiser, au profit de l'Union, les responsabilités actuellement détenues au niveau national par la France...

Ces propositions suscitent à ce stade plus d'interrogations que de certitudes :

- Est-il nécessaire d'envisager que le relais du parapluie nucléaire américain soit à prendre ?
- Certains partenaires européens ne préfèrent-ils pas durablement continuer à bénéficier de la garantie nucléaire américaine ?
- Les Américains sont-ils disposés à accepter l'émergence d'une dissuasion européenne totalement hors de leur contrôle ?
- Une capacité de dissuasion peut-elle être partagée, sans qu'une autorité politique en charge de sa mise en œuvre soit admise ?
- L'originalité de la doctrine française de dissuasion ne la rend-elle pas difficilement acceptable par nos partenaires ?
- La dissuasion doit-elle, au passage, faire l'objet d'une remise à plat plus large pour intégrer des aspects et des moyens conventionnels ?

Autant de questions qui peuvent se résumer à une interrogation très simple : la dissuasion française a-t-elle un avenir européen ? Elles mériteraient sans doute un dossier à part entière. La sensibilité du sujet, mais aussi son manque de maturité manifeste, comme en atteste une étude récente, [que nous vous invitons à lire](#), ont conduit le G2S au choix de ne pas traiter ce thème dans les fiches qui suivent...

Après ce survol des importantes prises de positions politiques des derniers mois, il est utile dans un second temps de passer rapidement en revue les principales **décisions récentes**, d'en décrypter les contenus et d'en évaluer la portée.

1. **L'initiative européenne d'intervention (IEI)**: c'est un nouveau dispositif dont la France est à l'origine ; il vise à mettre en œuvre une réelle capacité d'intervention des Européens (anticipation stratégique, planification, appui aux opérations, RETEX...). Ce n'est pas la première fois que les Européens essaient de mieux structurer leurs processus et structures opérationnels (*Battle Groups* 1 500, depuis 2005), et on sait que certaines tentatives n'ont pas eu la pérennité espérée par leurs concepteurs ; mais celle-ci bénéficie d'un soutien fort de plusieurs nations de poids...
2. **La Coopération structurée permanente (CSP)**: c'est une initiative communautaire qui repose sur un mécanisme permettant de mieux construire des projets communs. Elle renforce l'implication des États-membres par le développement de projets concrets, en particulier dans le domaine capacitaire.
3. La mise en place du **Fonds européen de défense (FED)**: c'est également un

instrument d'origine communautaire ; il est destiné à assurer sur la durée un soutien budgétaire pour faciliter les efforts de recherche et de développement (R&D) de défense des Européens ; il succède à des dispositifs antérieurs de moindre portée. L'effort consenti par le FED est significatif ; les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- Le PADR (*Preparatory Action on Defence Research*) couvre la période 2017-2019 avec un financement de 90 millions d'euros ;
 - Le programme EDIDP (*European Defence Industrial Development Program*), bénéficiera de 500 millions d'euros sur 2019-2020 ;
 - Le FED devrait pour sa part se voir consacrer plus de 13 milliards d'euros sur 2021-2027... La progression des crédits consentis est impressionnante et semble consacrer une volonté nouvelle de soutenir avec vigueur une politique de R&D de défense en Europe. Elle devrait également constituer un outil puissant pour soutenir la structuration d'une base industrielle technologique de défense (BITD) européenne.
4. Le lancement de **nombreux projets de coopération** sur des programmes d'armement initiés **avec l'Allemagne**:
- MGCS (*Main Ground Combat System*), pour remplacer à terme les chars de bataille Léopard et Leclerc ;
 - SCAF (système de combat aérien du futur), programme articulé autour des plateformes de combat qui succéderont au Rafale, pilotées ou « dronisées » ;
 - MAWS (*Maritime Airborne Warfare System*), la future patrouille maritime ;
 - CIFS (*Common Indirect Fire System*), le canon du futur ;
 - Le drone MALE RPAS (*Medium Altitude Long Endurance - Remotely Piloted Aircraft System*) ;
- On a même évoqué côté allemand la réalisation d'un porte-avions commun...

La mise en place de ces projets de coopérations et le financement de leurs études préliminaires peuvent à juste titre être considérés comme des succès politiques. Ces coopérations consacrent une bascule : après des années de projets communs avec les Britanniques, c'est désormais l'Allemagne qui fait figure de partenaire privilégié ; comme s'il s'agissait de sanctionner le Royaume-Uni d'avoir opté pour le BREXIT !

Une certaine prudence doit cependant rester de mise : l'expérience montre qu'une coopération en matière d'armement reste toujours un parcours du combattant aux conclusions incertaines...

La conjonction de ces interventions et de ces initiatives montre que les lignes sont en train de bouger. Il convient d'en décrypter les messages pour essayer d'en dégager les grandes tendances.

Car, derrière cette « *analyse de textes* » forcément délicate (Que disent les chiffres ? Que signifient les acronymes ? Que veulent les États-membres ? Comment se matérialisent les grands choix ? Quelles mesures concrètes sont mises en place ? Quel avenir pour l'OTAN ? Quelle portée donner aux choix actés ? Quelles perspectives de succès pour les différentes coopérations ? Quelle portée accorder aux déclarations des uns et des autres ?) se dessine une

question de fond : cette conjonction d'initiatives lourdes et de réorientations majeures doit-elle être interprétée comme le signal d'un **nouvel élan pour la construction d'une défense européenne** ? Et si cela est le cas, peut-on raisonnablement penser que cet assemblage a de meilleures chances d'aboutir à une transformation significative que les tentatives antérieures ?...

À l'heure où le projet européen a semblé être violemment remis en cause, l'idée selon laquelle le sujet de **la défense**, parce qu'il est existentiel, est le **meilleur vecteur de la construction européenne** reste sans doute pertinente... Une suite de projets concrets, plutôt bien conçus, est aujourd'hui la traduction de cette tentative. Mais l'empilage des initiatives, si pertinentes soient-elles, sans volonté politique, sans consensus entre les nations et surtout sans soutien démocratique, ne pourra sans doute pas atteindre les objectifs fixés.

Or le sentiment qui domine est plus celui d'un foisonnement assez dispersé que celui d'une stratégie clairement définie, partagée entre les partenaires et mise en œuvre, qui se déclinerait en actions coordonnées... La volonté conjointe de définir une stratégie commune, aux implications politique, diplomatique et militaire, pour défendre des intérêts collectifs, reste mal perceptible. Cela est dû au fait que les États européens ne partagent pas les mêmes attentes vis-à-vis de la construction européenne. Au bilan, on paraît se contenter, comme on le fait depuis plusieurs décennies, par facilité ou par impuissance politique, de traiter la question de la défense européenne « *par le bas* » : coopérations d'armement diverses bi- ou multilatérales, structures militaires de dimensions variables allant de la brigade au corps d'armée, exercices conjoints, soutien financier à la R&D de défense...

Alors, véritable révolution des mentalités, des objectifs et des ressources vers une construction politique ambitieuse ? Ou simple tentative de réaménagement des dispositifs existants pour redynamiser un processus qui s'essouffle ?... Fidèle à sa méthode, le G2S ne tentera pas de répondre de manière péremptoire à cette question. Il souhaite en revanche fournir au lecteur les clefs qui lui permettront de forger sa propre opinion sur le sujet. Ce dossier n'est donc pas le reflet d'une pensée unique, chaque rédacteur, fort de son expérience dans la coopération internationale, est bien entendu libre de son analyse et de ses convictions.

Bonne lecture.

GCA (2S) Alain BOUQUIN

Président

[**Télécharger le dossier 24 du G2S**](#)